

Association « Stop Violence en Gruyère »

www.stopviolence.ch

Bulle, le 13 mai 2011

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Chers Membres,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous inviter à participer à l'assemblée générale de l'Association « Stop Violence en Gruyère » qui aura lieu le

**mercredi 8 juin 2011, à 18h00,
à Ebullition, Centre socioculturel, Rue de Vevey 34, à Bulle**

I. Partie statutaire :

1. Salutations
2. Désignation des scrutateurs
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 9 juin 2010
4. Rapport du Président
5. Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2010
6. Statistiques de la Gendarmerie sur les infractions 2010
7. Divers

NB : Toute proposition peut être envoyée par écrit au comité jusqu'au 31 mai 2011 à l'adresse de l'Association.

II. Présentation du projet Bulle sympa :

Par Marc-André Rochat, Président de la Commission, Michel Favre, Animateur socioculturel à Marly et Patrick Quartenoud, Responsable de Centranim.

III. Apéritif dans les locaux d'Ebullition

IV. Cotisations :

Nous profitons de la présente pour vous adresser un bulletin de versement qui vous permettra de vous acquitter **d'ici au 30 juin 2011** de votre cotisation annuelle d'un montant minimum de Fr. 20.— par personne ou de Fr. 50.— par collectivité et entreprise.

En vous remerciant d'avance de votre soutien et dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Chers Membres, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire
François Loup



Le Président
Maurice ROPRAZ, Préfet



Annexe mentionnée
—